

<https://enseignants.se-unsa.org/Aides-specifiques-j-y-ai-droit>



Aides spécifiques : j'y ai droit !

- Mon argent et moi - Mes prestations -

Date de mise en ligne : mercredi 12 janvier 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Il y a des moments dans l'année ou dans la vie où les dépenses financières pour s'assurer un quotidien serein peuvent être source de difficultés.

En effet, s'inscrire ou inscrire sa famille aux activités culturelles et sportives, préparer ou profiter de sa retraite, anticiper ses vacances, planifier et vivre au mieux son envie d'exercer son métier hors de France... sont autant de projets agréables que de possibles préoccupations financières. Par ailleurs, concilier vie professionnelle et vie personnelle exige souvent la recherche de solutions matérielles (déménager, s'installer, gérer une situation de handicap à titre personnel ou familial, ...).

Que vous soyez en activité ou à la retraite, vous avez droit à des aides spécifiques et le SE-Unsa est là pour vous informer et vous accompagner.

Trop souvent méconnues ou régulièrement associées aux seules situations de détresse extrême, nous ne pensons pas ou nous refusons d'y prétendre et pourtant, notre quotidien nécessiterait souvent des coups de pouce pour vivre plus sereinement notre vie d'agent-e public.

C'est pourquoi, nous vous proposons dès à présent nos informations, notre écoute et notre expertise.

L'accompagnement Mes aides spécifiques du SE-Unsa, c'est :

- des informations pour comprendre les différents types d'aides et les conditions pour y avoir droit ;
- des alertes à chaque nouveauté concernant les aides possibles ;
- des communications personnalisées au regard de votre situation et des aides auxquelles vous pouvez prétendre ;
- un accompagnement par nos équipes locales pour connaître également les aides d'initiative locale, propres à votre lieu d'exercice.

Alors, dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement Mes aides spécifiques du SE-Unsa en complétant [ce formulaire](#) !

Vous êtes déjà adhérent-e du SE-Unsa ?

Le SE-Unsa permet à tou-tes ses adhérent-es de bénéficier gratuitement d'avantages financiers relevant d'un comité d'entreprise pour rendre votre quotidien plus agréable (billetteries, vacances, loisirs, presse, réductions diverses...) : monespace.se-unsa.org